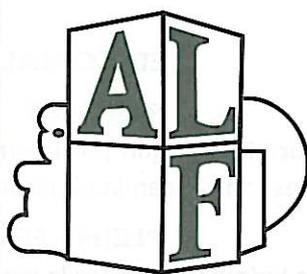


LETTRE
TRIMESTRIELLE

N° 13

ISSN : 1158-016 X

LA LETTRE LA LETTRE LA LETTRE LA LETTRE



ASSOCIATION DES LUDOTHÈQUES FRANÇAISES
7, IMPASSE CHARTIÈRE - 75005 PARIS
TEL 01 43 26 84 62 FAX 01 43 26 81 73
36-15 LUDOTEK

JUILLET
AOÛT
SEPT
1996

ÉDITORIAL

Université d'Été des Ludothécaires

Clore une année d'actions par le plaisir de jouer, de découvrir de nouveaux jeux, de se rencontrer et d'approfondir notre réflexion, stimulés par des intervenants de qualité, n'est-ce pas là un moyen de dynamiser notre travail? Ce fut le cas pour une soixantaine d'entre nous qui avons eu la chance de participer à la quatrième édition de l'Université d'été des ludothécaires à Parthenay. Les interventions de Michel Manson, Martine Félix, Ruth Canter Kohn, Pierre Mayol et Jean Epstein ont donné matière à réfléchir sur nos actions quotidiennes, tandis que Pascal Deru, avec la passion qu'il sait transmettre, nous a fait découvrir de nouveaux jeux. Les témoignages de nos amies ludothécaires portugaises et danoises nous ont, comme à chaque rencontre avec des ludothèques européennes, ouvert de nouveaux horizons. Ravies de leur séjour, elles sont reparties, emportant dans leurs bagages un peu du savoir-faire des ludothèques françaises. Elles m'ont chargé d'en remercier tous ceux et celles qui ont participé à cet échange de savoirs.



RÉMISE DES PRIX LORS DU TOURNOI INTER-LUDOTHÈQUES - PARTHENAY - 10 JUILLET 96 - PHOTO : MARIE GUILLET

Congrès international des ludothèques

Fin août, le Congrès international des ludothèques, qui se déroulait à Zürich, a rassemblé quelque 350 ludothécaires venus de 27 pays. L'ALF était représentée par sa présidente, sa secrétaire et ses deux permanentes. Nous y avons présenté la vidéo «Cités en jeu» et le travail entrepris sur l'élaboration d'une charte pour les ludothèques. Ces deux interventions ont suscité beaucoup d'intérêt et soulevé de nombreuses questions, qui pourraient être à l'origine de futures collaborations à l'échelle européenne. Les rencontres, toujours très enrichissantes, permettent de se situer par rapport au développement des ludothèques dans le monde. L'évolution des ludothèques françaises vers le professionnalisme constitue pour de nombreux pays un modèle vers lequel il faudrait tendre.

Entretiens de la petite enfance

Notre intervention aux Entretiens de la petite enfance (dans le cadre des Entretiens de Bichat) nous a permis de présenter les actions et le rôle des ludothèques à plus de 900 professionnels de l'enfance. Cette manifestation, qui revêt un caractère important pour notre image et notre reconnaissance, a hélas été ternie lors de sa préparation par l'accident dramatique dont a été victime Alice Lucot, notre déléguée nationale. Son œil, gravement atteint, ne lui a pas permis de reprendre ses activités. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Pour l'année qui commence, le travail sur la charte est un projet où chacun doit se reconnaître et dont la qualité dépend de la participation de tous. Je vous souhaite à tous une rentrée porteuse de nouveaux projets et de réussite. ♦

La Présidente
Roselyne JULIOT.

- 1 **ÉDITORIAL**
- 3 **PAROLES**
Educatif pour qui? par Thierry Gorius
Questions à Jean-Louis Michaud-Soret
- 5 **PLEINS FEUX SUR LES LUDOTHÈQUES**
Les ludothèques dans le monde
- 8 **FORMATION**
Université d'Été des Ludothécaires 95
La ludothèque et les enfants handicapés par André Michelet
- 10 **SÉLECTION**
A lire, A jouer
- 11 **INFOS, ANNUAIRE**
La ville en jouets, 7^{ème} Festival du jeu de St-Ouen, Colloque de Beaubreuil,
Petites annonces, Les gagnants du grand prix du jouet 96.
- 12 **INFOS, ADHÉSION**
Ludoland, Salon international du jouet 97, Dates à retenir,
Journée information-formation.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

C.A 96

Présidente
Vice Présidente
Secrétaire
Secrétaire Adjointe
Trésorier
Trésorière Adjointe
Membres

Roselyne Juliot
Florence Ginguené
Françoise Soulat
Madeleine Haguet
Yves Roig
Liliane Blais
François Briançon, Annie Chiarotto, Claude Frigiotti,
Marguerite Gille, Yvonne Hilaire, Marie-Dominique Martin,
Dominique Montjoie, Jean-Marie Nazarenko, Nelly Pasquier,
Jocelyne Prévéral, Jean-Jacques Syoen, Danielle Villepoux.

ALF

LA LETTRE

Editeur

ALF
Association des Ludothèques Françaises
7, Impasse Chartière - 75005 Paris
Tél : 01 43 26 84 62 - Fax : 01 43 26 81 73 - Serveur : 36.15 LUDOTEK
Roselyne Juliot
Alice Lucot, Armelle Galin
Sylvie Blum
La 13^{ème} HEURE
SIRAP / 16, rue Faidherbe - 75011 Paris

Directrice de la Publication
Rédaction
Conception graphique, PAO
Photogravure
Imprimerie



LA RUBRIQUE PAROLES OUVRE SES COLONNES À DES BILLETS D'HUMEUR, DES RÉCITS D'EXPÉRIENCES, DES RÉFLEXIONS... SOUS LA RESPONSABILITÉ EXCLUSIVE DE LEURS AUTEURS. CELA DEVIENT UNE TRIBUNE OÙ VOUS POUVEZ VOUS EXPRIMER. ENVOYEZ-NOUS VOS TEXTES. ILS SERONT SÉLECTIONNÉS PAR UN COMITÉ DE LECTURE.

EDUCATIF POUR QUI?

PAR **THIERRY GORIUS**, RESPONSABLE DE LA LUDOTHEQUE DE LA MAISON DES ENFANTS CCAS - BLÉNOD LÈS PONT-À-MOUSSON (54)

Je me croyais rompu à la technique de vente des représentants de jeux qui vous démontrent que leurs produits si performants en école ne peuvent faire défaut sur les étagères de la ludothèque.

Quelle ne fut pas ma déception lorsque je décidai d'acquérir « Promenade en Ville », jeu fabriqué et distribué par sa créatrice. Contacté par téléphone pour prendre rendez-vous à un moment où je serais plus disponible, je choisis une heure hors-public pour la présentation.

Micro-camion lumineux ; plateau coloré ; avertisseur sonore dès qu'on enfreint une interdiction ; primé par la Sécurité Routière : tous les ingrédients semblaient être réunis pour de bonnes parties de jeu...

Triste résultat par la suite lorsqu'il s'agit de jouer : le but du jeu (faire le tour de la ville et revenir au point de départ) est ressenti comme insipide par les joueurs, et même si l'on respecte les signalisations routières, la voiture se met à sonner lorsque l'on redémarre au tour suivant.

D'autres ludothèques du Centre et du Nord de la France ont vécu la même expérience que moi.

J'en tire donc deux leçons pour ma part :

- recevoir les représentants lorsque le public est présent afin de « tester » le jeu réellement avec les usagers;

- téléphoner aux ludos environnantes pour avoir leur avis, si elles ont déjà été en contact avec ce représentant.

QUESTIONS À...

JEAN-LOUIS MICHAUD-SORET,
DIRECTEUR MARKETING DE PLAYMOBIL-FRANCE

« LES LUDOTHÈQUES, UN CARREFOUR D'IDÉES »

Quel intérêt présente l'existence d'un mouvement comme celui des ludothèques pour les fabricants?

Les ludothèques représentent un maillon de la filière jouets naturellement appelé à prendre de plus en plus d'importance et de poids vis à vis des fabricants.

En effet, il existe aujourd'hui près d'un millier de ludothèques en France et les échanges réguliers devraient pouvoir s'intensifier avec les fabricants.

Ludothèques et fabricants sont tous les deux acteurs de cette filière jouets.

Les ludothèques constituent un trait d'union entre le produit et ses utilisateurs car elles sont pour certains enfants l'occasion de découvrir « l'offre jouet ».

La ludothèque permet donc de mettre en contact l'enfant avec tel ou tel produit. Elle joue ainsi un rôle majeur.

Quel type de relations entretenez-vous avec le mouvement français des ludothèques, et plus spécifiquement avec l'ALF?

Les relations actuelles avec le mouvement français des ludothèques se situent plutôt au niveau local, avec tel ou tel responsable de ludothèque avec qui nous pouvons échanger des « perceptions produit ». Nous avons ainsi l'occasion de répondre, dans la mesure de nos disponibilités, à des demandes de matériel pour la réalisation de manifestations et d'expositions éducatives.

Logiquement, ces contacts devraient maintenant se développer au niveau national et s'organiser avec l'ALF. Pour notre part, il nous semblerait tout à fait possible, voire souhaitable, que puissent s'établir avec l'Association des rencontres et des échanges réguliers. De telles rencontres permettraient d'échanger nos expériences et nos savoir-faire respectifs quant aux enfants, leurs loisirs, leurs jouets.

Concrètement, quels liens avez-vous avec des structures ludothèques?

Encore une fois, ces liens existent localement et des rencontres peuvent se produire en différentes occasions, comme par exemple le Salon du Jouet ou Ludoland. La reprise de cette manifestation cette année est effectivement une bonne nouvelle. Elle peut devenir le lieu d'une grande rencontre annuelle ludothèques/fabricants. Lorsque l'on voit, dans le programme de Ludoland, la part qui est donnée aux ludothèques, il me semble que cette évolution va vraiment dans le bon sens.

Quelles actions concrètes menez-vous avec des ludothèques (animations, expositions, prêt...)?

Chaque fois que cela nous est possible, nous répondons favorablement aux demandes qui nous sont adressées pour des expositions ou des animations réalisées par des ludothèques. Je me permettrai de vous citer un exemple parmi d'autres : la ludothèque municipale de Villebon sur Yvette (91) a réalisé une exposition « bateaux sur l'eau » à laquelle nous avons été associés. Ces événements représentent pour nous une occasion de montrer en une seule fois aux

enfants l'étendue d'un thème de notre gamme. Ils jouent pour nous, en quelque sorte, un rôle de vitrine.

Outre leur rôle social, les ludothèques sont un réel trait d'union entre nos produits et leurs utilisateurs, c'est à dire les enfants.

Et dans ce cadre, la création de véritables actions de partenariat me semble tout à fait possible entre les ludothèques et les fabricants.

Comment les expériences que vous menez dans les ludothèques vous servent-elles pour la conception de nouvelles gammes Playmobil?

En ce qui nous concerne, nous sommes très attentifs à tout type de commentaires éclairés sur nos produits. Les ludothécaires que je connais sont tous très impliqués par rapport à leur mission et leurs observations, vis à vis des enfants en situation de jeu, sont très enrichissantes à recueillir.

Les ludothèques, espaces dédiés au jeu, sont incontestablement un carrefour d'idées. ♦

PLEINS FEUX SUR LES LUDOTHEQUES DANS LE MONDE

La Lettre ALF - N°13 - Juillet / Août / Sept 1996

Le 7^{ème} Congrès international des ludothèques, organisé par l'Association Suisse des Ludothèques sur le thème «Chaque espace est un espace de jeu», s'est tenu du 26 au 30 Août à Zürich. Des participants venus des 4 coins du monde - 27 pays étaient représentés parmi lesquels l'Australie, le Brésil, la Grèce, le Japon, la Corée, l'Afrique du Sud, la Suède, l'Italie, la Grande-Bretagne... - ont pu partager leurs expériences. Les contacts informels établis lors de cette manifestation nous ont permis de brosser un portrait succinct du mouvement des ludothèques dans quelques pays du monde. Les personnes rencontrées n'étant pas nécessairement impliquées à l'échelon national, ces portraits n'ont évidemment qu'un caractère indicatif.

BRÉSIL

Date de création de la 1ère ludothèque:

1982 dans une école pour enfants-handicapés.

Organismes nationaux:

l'Association brésilienne des ludothèques créée en 1983 et la Fondation des ludothèques.

Nombre de ludothèques: environ 400.

Public accueilli:

tous les publics peuvent venir jouer en ludothèque, de l'enfant de moins de 3 ans (accompagné d'un adulte) aux personnes âgées.

Activités:

jeu sur place et pour quelques unes du prêt.

Implantation des ludothèques:

la plupart en milieu urbain au sein d'institutions (crèches, écoles maternelles, hôpitaux, instituts spécialisés, bibliothèques...).

Statuts:

les ludothèques sont rattachées financièrement à l'institution dans laquelle elles sont implantées. Peu de ludothèques réussissent à vivre indépendamment avec comme seules subventions les adhésions des familles.

Personnel:

les ludothécaires sont bénévoles (en hôpital par exemple) ou salariés. Lorsque le personnel est qualifié, il s'agit essentiellement d'éducateurs et de psychologues.

JAPON

Date de création de la 1ère ludothèque:

1969. Elle s'inspirait du modèle suédois, principalement destiné aux enfants handicapés (« lekotek »).

Organismes nationaux:

le Conseil national des ludothèques japonaises créé en 1983 et La Fondation des ludothèques japonaises créée en 1984.

Nombre de ludothèques: environ 500.

Public accueilli:

destinées à l'origine aux enfants handicapés (ayant des besoins spécifiques), la majorité des ludothèques accueillent aujourd'hui tous les enfants, handicapés ou non, avec leurs parents.

Activités : jeu sur place et prêt.

Implantation:

lieux publics (centres sociaux, institutions spécialisées, centres communaux...). 50 % des ludothèques sont mobiles en raison des loyers élevés. Pour celles-ci, le personnel doit 2 à 4 jours par mois apporter les jeux et jouets dans les structures accueillantes.

Statuts:

les ludothèques sont constituées en associations indépendantes de bénévoles et doivent collecter leur propre fonds en organisant des ventes de charité, diverses manifestations et en recueillant des dons.

Personnel:

composé uniquement de bénévoles à temps partiel. 50 % sont femmes au foyer, 62 % n'ont pas de spécialisation particulière, 22 % sont des proches d'enfants handicapés, 10 % des professionnels de l'éducation, du secteur social ou médical et 6 % des adultes handicapés.

ESPAGNE

Date de création de la 1ère ludothèque:

1979 par une association d'enseignants.

Organisme national : néant.

Nombre de ludothèques:

environ 400 ludothèques, avec une concentration importante au Pays Basque, en Catalogne, dans les régions de Madrid et de Valence.

Public accueilli:

tous avec ou sans handicap : enfants, adultes et 3^{ème} âge.

Activités:

principalement jeu sur place (jeu libre ou organisé), ateliers créatifs. Ponctuellement : prêt de jeux, formation (pour les enseignants, parents...), accueil de collectivités, fêtes culturelles...

Implantation:

la plupart en périphérie des villes dans les quartiers défavorisés, quelques-unes dans les quartiers aisés. Les locaux sont soit à l'intérieur de centres communaux, soit dans des immeubles indépendants.

Statuts:

la plupart des ludothèques sont municipales. Certaines sont rattachées aux gouvernements autonomes (Pays Basque, Catalogne...). D'autres sont associatives.

Personnel:

la plupart est salarié et qualifié (enseignants, animateurs, etc, qui ont tous en commun une expérience dans un mouvement associatif ou en centres de loisirs).

DANS LE MONDE PLEINS FEUX SUR LES LUDOTHEQUES DANS LE MONDE PLEINS FEUX SUR LES

PLEINS FEUX SUR LES LUDOTHEQUES DANS LE MONDE PLEINS FEUX SUR LES



Quelques ludothèques font appel aux bénévoles (objecteurs de conscience et stagiaires).

LA SUISSE

Date de création de la 1ère ludothèque: 1972.

Organisme national: l'Association suisse des ludothèques, fondée en 1980.
Nombre de ludothèques: environ 360.

Public accueilli: tous, avec ou sans handicap: enfants, adultes, 3^{ème} âge.

Activités: prêt, jeu sur place et animation (ex : journée nationale du jeu).

Implantation: aussi bien en milieu urbain que rural.

Statuts: les ludothèques sont, pour la plupart, d'initiative individuelle. Certaines sont constituées en organisme indépendant à but non lucratif, en association de parents, association de femmes, association de jeunesse...

Personnel: très largement constitué de bénévoles. Ceci est lié à des données socio-culturelles propres à la Suisse (femmes au foyer et une tradition importante du bénévolat).

DANEMARK

Date de création de la 1ère ludothèque: fin des années 1950. Elle s'inspirait des ludothèques suédoises.

Organisme national: l'Association des ludothèques danoises, créée en 1983.
Nombre de ludothèques: environ 50 ludothèques sur l'ensemble du territoire.

La plupart des ludothèques au Danemark trouvent leur origine dans des groupes de parents ou d'éducateurs.

Public accueilli: enfants handicapés ayant des besoins particuliers en termes de jeux et jouets. Il s'agit d'enfants handicapés mentaux ou physiques, d'enfants retardés, d'enfants issus d'une famille étrangère (ne parlant pas le danois), d'enfants ayant besoin d'une attention particulière suite à une longue maladie.

Activités: jeu sur place (parents et enfants y viennent sur rendez-vous) et prêt de jeu gratuit. Certains ludothécaires apportent au domicile des enfants des jeux adaptés à leur handicap.

Statuts: on distingue différentes sortes de ludothèques. Certaines sont liées à une institution spécialisée et dans ce cas n'accueillent que les enfants traités au sein de cette institution. La plupart des ludothèques ont un

rayonnement communal ou intercommunal. Très peu fonctionnent sur la base exclusive du bénévolat, en dehors d'une période de démarrage.

Personnel: il s'agit de professionnels (enseignants en maternelle, éducateurs spécialisés, orthophonistes...) qui travaillent à temps partiel en ludothèques - ces dernières n'étant ouvertes en moyenne que 2 à 3 fois par semaine (rarement plus 15 heures par semaine).

PORTUGAL

Date de création de la 1ère ludothèque: 1979.

Organismes nationaux: l'Institut d'appui à l'enfance, créé au début des années 80 - l'Association des ludothèques de Porto.

Nombre de ludothèques: environ 170 ludothèques (dont 10 ludobus).

Public accueilli: tous.

Activités: si toutes les ludothèques proposent le jeu sur place, toutes ne possèdent pas un service de prêt. Certaines organisent des ateliers.

Implantation: les ludothèques sont réparties de façon égale entre le milieu urbain et le milieu rural.

Statuts: on distingue différents types de ludothèques. Les ludothèques communautaires (municipales ou en université), les ludothèques en école, en hôpital, les ludothèques pour enfants handicapés et les ludobus.

Personnel: dans la plupart des ludothèques, il est composé de personnes qualifiées (éducateurs (36 %), psychologues (14 %), professeurs de 2^{ème} et 3^{ème} cycles (14 %), professeurs de 1^{er} cycle (12 %), etc.) qui travaillent à temps partiel et sont salariées.

CANADA

Date de création des 1ères ludothèques: dans les années 70 en Ontario et au Québec.

Organisme national: Association Canadienne des Programmes de Ressources pour la Famille, originalement fondée en 1975 comme un regroupement national des joujouthèques.

Nombre de ludothèques: on en recense au moins 160 sur l'ensemble du Canada, dont une soixantaine au Québec.

Public accueilli: les familles et les collectivités, mais les services sont surtout destinés aux jeunes enfants.

Activités: jeu sur place et prêt de jeu. Certaines ludothèques pro-

LES LUDOTHEQUES DANS LE MONDE

posent en plus divers ateliers : manuels, artistiques, de théâtres...

Implantation:

aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural (où elles sont parfois itinérantes en raison des grandes distances). Les ludothèques sont localisées dans les écoles, hôpitaux, bibliothèques, centres communaux... Les ludothèques destinées aux handicapés sont implantées dans des centres de soins tels que les hôpitaux, hôpitaux de jour, centres de guidance infantile... De surcroît, un rapprochement s'opère actuellement entre le mouvement des ludothèques et celui des lieux d'accueil parents-enfants.

Statuts:

les ludothèques se sont progressivement associées à des services plus larges offerts aux familles. Elles sont actuellement prises en charge par des regroupements de familles et par des associations à but non lucratif. Elles reçoivent des aides économiques et subventions d'organismes locaux, ainsi qu'une contribution des utilisateurs.

Personnel:

salariés et bénévoles travaillent à temps partiel. La qualification du personnel est très variée : professionnels de la petite enfance, thérapeutes, travailleurs sociaux, bibliothécaires...

BELGIQUE

Date de création de la 1ère ludothèque:

en 1972 dans la province de Luxembourg.

Organisme national:

l'Association nationale des Ludothèques (LUDO) créée en 1984.

Nombre de ludothèques:

130 dont environ 30 dans l'arrondissement de Bruxelles.

Public accueilli:

tous les âges, avec une prédominance des 4-10 ans. 12 ludothèques sont spécialisées dans l'accueil d'handicapés.

Activités:

la majorité d'entre elles font à la fois du jeu sur place (animation et ateliers structurés) et du prêt de jeu.

Le prêt est payant.

Implantation:

en proportion égale en milieu rural et urbain.

Statuts:

les ludothèques sont pour 70 % associatives, 15 % municipales, les autres dans des écoles ou des centres de guidance.

Personnel:

travaille essentiellement à temps partiel. 40 % des ludothèques (petites ludothèques) sont gérées uniquement par des bénévoles. 60 % sont animées par des équipes mixtes: une part de personnel qualifié (enseignants, éducateurs, animateurs, orthophonistes, psychomotriciens...), salarié ou bénévole, et une part de personnel sans qualification spécifique.

DANS LE MONDE PLEINS FEUX SUR LES LUDOTHEQUES DANS LE

GRANDE BRETAGNE

Date de création de la 1ère ludothèque:

1969 pour enfants handicapés.

Organisme national:

l'Association nationale des ludothèques créée en 1971.

Le nombre de ludothèques: 1 000.

Le public accueilli:

essentiellement des enfants entre 0 et 8 ans, mais aussi des adolescents et adultes.

Activités:

la majorité des ludothèques proposent du jeu sur place et du prêt de jeu à l'exception de petites ludothèques qui ne font que du prêt.

Implantation:

aussi bien en milieu urbain que rural (où il existe des ludobus). Dans le cadre de projet de réhabilitation des zones les plus démunies, des ludothèques se créent actuellement dans des écoles, des institutions spécialisées, des bibliothèques municipales, des hôpitaux.

Statuts:

la plupart sont associatives ; certaines sont para-municipales, très peu sont municipales.

Personnel:

si les bénévoles sont encore très nombreux, les ludothèques fonctionnent de plus en plus avec des salariés.

ITALIE

Date de création de la 1ère ludothèque:

1977 à Florence.

Organismes nationaux:

Association des ludothèques italiennes (Assoludo) et Centre International des Ludothèques.

Nombre de ludothèques:

au total 290. Le sud du pays, la Sardaigne (70 ludothèques!) et la Sicile sont les régions les plus dynamiques.

Le public accueilli:

tous les âges, mais surtout les enfants scolarisés et les adolescents.

Activités:

jeu sur place, prêt de jeu et ateliers. Certaines ludothèques proposent des activités spécifiques autour du jeu pour les enfants handicapés.

Statuts:

on distingue trois types de ludothèques. Dans la majorité des cas, elles sont municipales (225 +12 en école); certaines sont associatives (22), d'autres privées (30). Ces dernières le sont soit par choix, et fonctionnent alors comme des entreprises, soit par obligation, dans un premier temps, en attendant de faire reconnaître leurs services et d'obtenir des aides publiques.

Personnel:

il est employé par la municipalité, l'association ou une coopérative et possède des qualifications diverses : instituteurs, animateurs, travailleurs sociaux...♦

PLEINS FEUX SUR LES LUDOTHEQUES DANS LE MONDE PLEINS FEUX



UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES LUDOTHÉCAIRES 1995

LA LUDOTHÈQUE ET LES ENFANTS HANDICAPÉS

SYNTHÈSE DE L'INTERVENTION

«JEU ET HANDICAPS» PAR ANDRÉ MICHELET, PSYCHOLOGUE

Les différentes formes de handicap

L'un des grands soucis de notre époque est de réaliser, dans toute la mesure du possible, l'intégration des enfants handicapés. La ludothèque paraît être un lieu privilégié pour cette intégration. Encore faut-il, pour l'envisager avec succès, posséder une bonne connaissance des handicaps et de leurs caractéristiques se révélant dans le domaine du jeu.

Les formes de handicap peuvent être multiples. L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) distingue :

- les **déficiences**, qui caractérisent les troubles au niveau physiologique;
- les **incapacités**, qui sont les troubles au niveau de la personnalité;
- les **handicaps**, représentant le résultat des déficiences et des incapacités dans les interactions entre l'individu et l'environnement.

Les handicaps peuvent être d'ordre physique :

- **sensoriels** (dits instrumentaux) : avec une vision ou une audition absente ou gravement atteinte, l'enfant ne reçoit qu'une partie des informations, son activité ne tient compte que d'un certain nombre de données : il organise différemment l'image du monde.
- **moteurs** : l'enfant gêné dans ses moyens d'action par un handicap moteur est empêché d'explorer les sources d'information : l'organi-

sation de ce qui est perçu se fait sur un mode particulier et restreint.

Les handicaps peuvent aussi être d'ordre mental : déficience et autisme.

L'enfant qui a une faible activité mentale manifeste un intérêt limité pour l'environnement : il établit difficilement des relations entre ce qu'il fait et ce qui en résulte et a ainsi des difficultés à construire ses actions.

L'enfant dit autiste présente également une ouverture limitée à l'environnement, mais l'intensité, l'intérêt, le soutien sont moins à mettre en cause que la restriction du champ de son organisation mentale. Celle-ci comporte des filtres qui réduisent la variété des perceptions recherchées.

Les handicaps associés

(par exemple handicap visuel et auditif graves, ou handicap visuel et handicap moteur) rendent d'autant plus difficiles les possibilités de jeu.

Les polyhandicaps

sont ceux qui accumulent un handicap mental important avec un ou plusieurs handicaps sensoriels ou moteurs. Ces lésions multiples gênent à la fois les perceptions de l'environnement et du corps, leur organisation en système mental et l'action sur l'entourage.

Dans ces deux derniers types de handicaps lourds, le jeu n'est pas toujours abordable directement.

Il faut d'abord en préparer la possibilité au moyen de techniques et d'entraînements pratiqués par des

spécialistes, avant de parvenir à l'élaboration d'un jeu véritable.

L'apport de la ludothèque face au handicap

Heureusement, le niveau de gravité des handicaps est très variable et nombreux d'entre les enfants qui en sont atteints peuvent bénéficier directement des activités d'une ludothèque. Celle-ci ne peut pas ignorer non plus les enfants présentant des perturbations du comportement dues aux contraintes ou aux carences venant du milieu, si fréquentes actuellement, qui sont à l'origine de troubles d'intégration sociale. Les enfants en difficulté peuvent représenter une part importante de la fréquentation d'une ludothèque, et leur handicap, bien que ne nécessitant pas un encadrement spécial, demande une attention particulière.

Le jeu de tous les enfants n'est pas, spontanément, un jeu bénéfique. A peine a-t-on découvert la grande importance du jeu dans le développement et acquis la conviction que l'enfant doit jouer librement, que l'on a pu s'apercevoir qu'il est des cas où permettre et favoriser le jeu n'est pas suffisant : **comme toutes les manifestations humaines, il peut présenter des aspects négatifs ou pathologiques.**

Les enfants normaux s'adonnent à différents types de jeu de caractère opposé :

- **jeux de règles**, qui correspondent aux apprentissages didactiques, à la maîtrise des relations sociales;
- **jeux de fantaisie**, qui éloignent de

la réalité en créant un refuge dans l'imaginaire. Les enfants se constituent ainsi une expérience équilibrée. Ceux ayant des difficultés d'adaptation s'enferment dans le type de jeu qui satisfait leurs penchants, et de ce fait peut contribuer à renforcer leurs problèmes.

Pour leur part, **les enfants handicapés physiques ou mentaux ont souvent tendance à jouer d'une manière répétitive inférieure à leurs moyens réels**, ceci leur permet d'éviter l'échec, qu'ils rencontrent généralement dans leurs tentatives. **Cette «approche déficitaire» est pratiquée souvent aussi par l'entourage, redoutant d'affronter une fois de plus la réalité du handicap.**

Il est donc nécessaire, parfois «d'apprendre à jouer» aux enfants, mais le jeu nous le savons bien, ne s'impose pas. Il n'est pas possible de «faire jouer» d'une manière bénéfique. Par contre, **la ludothèque peut présenter des suggestions positives et des circonstances favorables à un renouvellement des formes individuelles de jeu.**

Les jeux et le handicap

Plus l'enfant fréquente précocement la ludothèque, plus les possibilités de développement par le jeu sont positives. Une autre condition essentielle de la réussite est la participation active de la famille aux jeux choisis avec elle : ludothécaires, rééducateurs et parents ont le devoir d'introduire dans leur relation avec l'enfant handicapé **l'appel à l'activité ludique**, qui ne sera pas seulement, comme cela est encore trop fréquent, l'utilisation de quelques jeux-supports d'exercices de rééducation.

Il est nécessaire d'ajuster au handicap dont l'enfant est porteur l'idée que l'on a du jeu, d'en chercher parfois les formes mineures, négligées

ou inaperçues chez les enfants normaux pour les mettre à la portée des jeunes handicapés. Il faut aussi familiariser l'enfant avec le jeu proposé, lui permettre de l'aborder en confiance en tenant compte de ses difficultés. L'adulte doit, par exemple, auprès des handicapés sensoriels, signaler son intervention par la parole (pour les aveugles ou mal voyants) en se présentant d'abord dans le champ visuel (pour les enfants sourds) avant tout contact direct ; s'assurer que les jouets présentés possèdent, originellement ou additionnellement, des stimulations sensorielles correspondant aux possibilités de perception existantes.

Ces précautions semblent nécessiter la présence à la ludothèque de jouets spéciaux. Ceux-ci existent ; leur fabrication particulière en séries limitées les rend onéreux.

Il est souvent possible de trouver, dans le vaste choix des jouets ordinaires, ceux qui peuvent satisfaire à des conditions spéciales de jeu. Le domaine le plus difficile parfois à surmonter est celui de la préhension et du maniement des jouets et celui des positions ou immobilisations qui peuvent aider l'enfant handicapé physique à les utiliser.

Mais il s'agit là de problèmes particuliers qui devront être traités avec les ergothérapeutes s'occupant de l'enfant.

Ce domaine est celui des aides techniques, avec lesquelles il convient de travailler en collaboration. Pour leur part, les ludothécaires ont la mission de procurer des occasions de jeu.

Les conditions du jeu

L'efficacité des jouets et des activités proposés aux enfants handicapés et inadaptés repose sur trois critères essentiels :

- Bonne connaissance individuelle de l'enfant à qui l'on s'adresse, de ses problèmes et de ses réactions.

- Etude des caractéristiques du jeu, du jouet ou du matériel proposé, des adaptations possibles qui peuvent se révéler nécessaires ; des positions à donner à l'enfant physiquement handicapé.

- Analyse de sa propre attitude dans les rapports avec un jeune handicapé. Elle doit reposer non sur l'approche déficitaire, fondée sur les limites imposées ou supposées comme telles, par le handicap, mais sur «l'optimisme pédagogique».

L'optimisme pédagogique n'est pas un optimisme inconditionnel, qui mènerait fatalement à l'échec, il exige quatre conduites fondamentales :

- l'établissement d'un bon rapport émotionnel ;
- l'acceptation totale de l'enfant ;
- l'apport de suggestions ;
- la participation bienveillante.

Le respect de l'ensemble de ces approches de l'enfant handicapé sera susceptible de lui permettre de progresser grâce au jeu, qui lui est difficile d'accès, si ceux qui s'y consacrent ne perdent pas de vue «les pôles entre lesquels il est possible de faire des expériences en partant de ce qui est le plus congénital, pour aller avec précaution dans une direction qui s'oppose à ce que la logique du handicap voudrait suivre» (W Ferraroti). ♦

BIBLIOGRAPHIE FONDAMENTALE

Aufauvre M.R.
Apprendre à jouer, apprendre à vivre - Delachaux 1980

Aufauvre M.R., Henry G.
Aide au jeu des enfants en difficulté Delachaux 1993

Ferrarotti W.
L'approche du jeu en rééducation Revue Education par le jeu n°34 - 1989

Michelet A.
Comment jouer quand on ne peut pas jouer? Revue Motricité cérébrale n°9 - 1988

À LIRE À LIRE

LA VILLE EN JOUETS

Publication de la Commission Centrale de Marchés Publics et du Centre de Documentation du Jouet au Musée des Arts décoratifs

1996/1997 - 57 pages - 30 F

Ce catalogue propose un choix de jeux et de jouets autour des grands thèmes suivants : l'architecture, les bâtiments et les services publics, les transports, les commerces, les loisirs et les jeux multimédia. Cette publication a pour objet d'aider parents, éducateurs, ludothécaires à sensibiliser l'enfant à toutes les dimensions de la ville. Les plus jeunes pourront représenter ou imaginer la ville à partir de jeux de construction, d'encastrement, de petits univers... Les jeux sur les monuments, l'apprentissage du code de la route, les maquettes permettront aux plus grands de maîtriser les différents composants de la vie dans la cité. Utile: la liste des fabricants et des distributeurs figure en fin de dossier.

Le catalogue est disponible auprès du Musée des Arts Décoratifs, Centre de Documentation du Jouet, 107 rue de Rivoli, 75001 Paris, contre une participation de 30 F en timbres.

ENQUÊTE RELATIONS LUDOTHÈQUES/ASSISTANTES MATERNELLES

Annick PIRIOU, chargée d'Etudes à l'ALF

1996 - 77 pages - 150 F

Née d'un intérêt convergent de l'ALF, du Ministère des Affaires Sociales et du FAS, cette enquête a porté sur quatre régions: Lorraine, Haute-Normandie, Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées. A partir d'enquêtes quantitatives et qualitatives, ce document montre comment les liens se créent, s'expriment et se structurent entre ludothécaires et Assistantes Maternelles. Autour de quelle idée? Autour de quelle image? Ces deux professions ont des racines et des histoires différentes. Elles peuvent cependant travailler ensemble à leur reconnaissance respective, d'autant plus que ce sont toutes deux des professions relativement nouvelles.

Document disponible à l'ALF.

APPRENDRE, SE DISTRAIRE ET CRÉER AVEC LE JEU :

10 jeux à fabriquer

Alain Bideau

Les Editions de la Chronique Sociale
1996 - 129 pages - 95 F

Cet ouvrage est le fruit d'un travail de création, de formation et d'expérimentation de l'auteur. Sur les 10 jeux présentés, 9 sont inédits et ont été utilisés des

centaines de fois avec des enfants à l'école et hors de l'école, avec des adolescents et des adultes en maison de jeux, avec des personnes âgées en résidence. Chaque jeu est présenté avec des modalités de participation et de fabrication. L'ouvrage est facile à utiliser pour jouer, créer et fabriquer. Il procure également des repères pour la création, la gestion d'une maison des jeux, d'une ludothèque.

Extrait de la 4ème de couverture.

ACTES DU COLLOQUE DE NANCY DU 28 OCTOBRE 1995

Cités en jeu : des ludothèques au cœur des quartiers

1996 - 110 pages - 80 F

Ce document rassemble les différentes interventions et les débats qui ont eu lieu autour de « la fonction sociale des ludothèques de quartiers » lors du colloque de Nancy. Cette manifestation régionale était organisée par l'ALF Lorraine, en partenariat avec le FAS Lorraine, la CAF (54), les mairies de Nancy et de Vandœuvre. Des interventions théoriques - « Activités ludiques et transmission culturelle: comment les ludothèques aident les enfants à grandir », « La fonction sociale des ludothèques » -, une présentation de l'enquête « Relations Ludothèques/Assistants maternelles » ainsi que de nombreux témoignages de ludothécaires permettent de cerner le travail réalisé par les ludothèques de quartiers en termes d'intégration sociale, de transmission culturelle, d'échanges intergénérationnels...

Actes disponibles auprès de l'ALF Lorraine, Ludothèque les Abeilles - 58, rue de la République - 54000 Nancy. Le chèque est à libeller à l'ordre de l'ALF Lorraine.

À JOUER À JOUER

KALEIDOS

Editeur : Giochi

Présenté par STRATEGOS

Un groupe d'artistes s'est battu pour réussir à cacher le plus grand nombre de sujets dans 12 merveilleuses illustrations. Pensez-vous avoir l'œil suffisamment exercé pour trouver en 20 secondes tous les sujets dont l'initiale est un « C »? Attention... Si les sujets que vous avez trouvés l'ont également été par l'un de vos adversaires, vous marquez un point par mot... Mais si l'un des sujets découverts sur le plateau l'a été par vous seul, alors vous marquez 5 points pour ce mot: plus les sujets que vous avez découverts sont originaux et plus vous marquez de points! Si vous voulez un conseil, faites vous aider par plein d'amis, parce que KALEIDOS est encore plus amusant lorsqu'on y joue en équipe!

De 2 à 6 joueurs (ou par équipe). A partir de 7 ans.
Durée moyenne d'une partie : 20 minutes.



LA VILLE EN JOUETS

du 23 Octobre 96 au 23 Février 97

au Musée des Arts décoratifs - Palais du Louvre

L'exposition retrace une histoire de la ville et de ses habitants, illustrée par plus de 600 jouets de 1780 à nos jours. C'est l'occasion de découvrir les collections du musée regroupant principalement des jouets anciens, mais également d'admirer les maquettes présentées par les fabricants contemporains Meccano, Kapla, Lego, K'nex, Playmobil... Cinq grands thèmes - l'architecture, les commerces, les loisirs, les bâtiments et services publics, les transports - permettent aux enfants comme aux adultes de jeter un regard différent sur leur ville.

Un concours «Construis un édifice de ta ville» est proposé aux enfants de 5 à 10 ans.

Pour tout renseignement - Tél : 01 44 55 57 50

7^{ÈME} FESTIVAL DU JEU DE SAINT-OUEN

Du 4 au 10 Novembre 96 - Palais des Sports

Autour de ce festival soutenu par le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis, des animations et des expositions concourent à la découverte de la culture ludique.

A noter le Samedi 12 Novembre à 15h un débat sur **le Droit aux Loisirs** avec la participation de l'ALF : comment l'enfant peut-il jouir pleinement de cette fonction qu'est le jeu, compte-tenu des problèmes actuels liés à l'urbanisme, à la violence, à la crise sociale?

Contact : Jean-Luc Abitbol - Tél : 01 40 12 16 40

COLLOQUE DE BEAUBREUIL

Samedi 7 Décembre 96 après-midi

La ludothèques «Arc en Ciel» de Beaubreuil à Limoges organise avec ses partenaires et le soutien de l'ALF et du FAS un colloque autour de la projection de «Cités en Jeu : des ludothèques au cœur des quartiers».

A noter l'intervention de Jean Epstein.

Pour tout renseignement complémentaire
Tél : 05 55 35 67 90

PETITE ANNONCES

Offre d'emploi ludothécaire

La ludothèque municipale d'Issy les Moulineaux (92) recherche un animateur pour son secteur 6-12 ans.

Pour tout renseignement, contactez Carine Mano au 01 45 29 23 01 poste 21 31

Recherche ludobus...

La ludothèque de la MJC Georges Brassens de Reims (51), en partenariat avec les écoles du quartier Wilson «ZEP», cherche un bus afin de réaliser son projet «Ludobus».

Pour tout renseignement, contactez Noël Orsat ou Yassine Ramdani au 03 26 06 04 90

LES GAGNANTS DU GRAND PRIX DU JOUET 1996

Comme chaque année, à l'initiative de la Revue du Jouet, 10 jouets ont été sélectionnés par un jury de professionnels sur des critères d'esthétisme, de qualité, de sécurité, de valeur de jeu, de durabilité, d'innovation...

Voici les gagnants :

- * Multigym trotteur de Tomy - 3 mois-3 ans -
- * Château Portique de Smoby - à partir de 2 ans -
- * Bébé Cigogne de Corolle - à partir de 5 ans -
- * Vidéocam de Tyco - à partir de 6 ans -
- * Gamme K'nex de K'nex - à partir de 5 ans -
- * Compatibility de Jeux Spear/Mattel - à partir de 11 ans -
- * Cors'Air de Tomy - à partir de 5 ans -
- * Magic Moulage de Mako Collection/Jeux Nathan - à partir de 6 ans -
- * Genius 4000 de V'tech - de 9 à 14 ans -
- * Toby, le chien de Vilac - à partir de 6 mois -

L'ALF DANS LES REGIONS

AQUITAINE
Tél. 05.56.95.34.56

AUVERGNE
Tél. 04.73.84.31.62

HAUTE-NORMANDIE
Tél. 02.32.25.09.12

ILE-DE-FRANCE
Tél. 01.40.44.53.33

LORRAINE
Tél. 03.83.28.76.88

MIDI-PYRENEES
Tél. 05.61.99.24.69

NORD-PAS-DE-CALAIS
Tél. 03.20.51.66.67

PACA
Tél. 04.93.07.99.60

PAYS-DE-LA-LOIRE
Tél. 02.40.66.04.50

POITOU-CHARENTES
Tél. 05.49.71.08.79

RHÔNE-ALPES
Tél. 04.76.21.96.06

RETROUVEZ LES COORDONNÉES COMPLÈTES DES ASSOCIATIONS RÉGIONALES SUR LE 3615 LUDOTEK



LUDOLAND

du 5 au 11 Novembre 96

Pour sa 9^{ème} édition, Ludoland vous propose de découvrir, tester et apprécier sur un espace de 4500m² les jeux et jouets de plus de 40 fabricants.

Cette manifestation est également un lieu privilégié où les professionnels du jouets peuvent rencontrer ludothécaires, psychologues et autres spécialistes de l'enfance et engager avec eux des réflexions sur le jouet et l'enfant. Cette année, le Carrefour de l'enfance consacre 2 journées particulières aux ludothécaires.

Au programme

mardi 5 Novembre

10h-12h Table ronde sur le thème «des ordinateurs pour enfants dans les ludothèques»

14h-16h Rencontre entre ludothécaires et professionnels du jouet sur rendez-vous (les rendez-vous sont à prendre sur place)

mercredi 6 Novembre

15h-18h Colloque organisé avec le concours de la Ludothèque Quai des Ludes de Lyon sur le thème «L'enfant : la vidéo et l'informatique au quotidien - Démystification de ces nouveaux supports de jeu

*Pour tout renseignement, contactez Mathias MULLER
Tél : 05 45 97 45 00 poste 45 62*

SALON INTERNATIONAL DU JOUET 97

**du 23 au 27 Janvier 1997
de 9h à 18h30**

Paris-Nord Villepinte -Hall 6

Prix d'entrée 50 F si vous commandez votre badge avant le 20 Décembre 1997. Passée cette date son prix sera de 100 F.

La commande des badges se fait auprès du service Visiteurs du Salon du Jouet au 01 40 16 25 84

DATE À RETENIR !

**Assemblée Générale de l'ALF
le samedi 25 janvier 1997**

JOURNÉE INFORMATION-FORMATION

lundi 2 Décembre 1996

L'accueil des assistantes maternelles en ludothèques : pourquoi? comment? avec qui?

Animée par Annick Piriou, chargée d'études à l'ALF

- Présentation des résultats de l'enquête «Relations Ludothèques/Assistants Maternelles»
- Echanges à partie des expériences des participants
- Qui sont les assistantes maternelles?
- Resituer l'accueil des assistantes maternelles en ludothèques dans le tissu socio-professionnel de la ville
- Réflexion sur la démarche d'évaluation et création d'outils d'évaluation

Cette formation est gratuite pour les adhérents à jour de leur cotisation 1996.

Demandez-nous le programme détaillé et une fiche d'inscription au 01 43 26 84 62.

Attention, le nombre de places est limité!

ATTENTION : POUR RECEVOIR LA LETTRE ALF, VOUS DEVEZ VOUS ACQUITTER DE VOTRE ADHÉSION 1996

FICHE D'ADHÉSION A L'ASSOCIATION DES LUDOTHÈQUES FRANÇAISES

Ludothèque :
 Adresse :
 CP : Ville :
 Tel :
 Nom du responsable :
 Fonction ou profession :

Tarifs Adhésions

1996

Individuelle : 150F

Ludothèque : 300F

J'adhère à l'Association des Ludothèques Françaises et je joins le montant de mon adhésion, soit..... en date du

Signature du responsable :

Joindre votre règlement ou bon de commande à l'ordre de :

ALF - 7, IMPASSE CHARTIÈRE - 75005 PARIS

Le prix de l'adhésion comprend l'abonnement à **LA LETTRE ALF**

L'adhésion se prend auprès de votre association régionale (s'il y en a une dans votre région) ou auprès de l'ALF, au Siège Social, dans les autres cas.

**Pour tout renseignement,
ALF - Siège Social
7, impasse Chartière
75005 Paris
Tél. 01 43 26 84 62
Fax 01 43 26 81 73**

